



Municipalité de Sainte-Sabine

9 JANVIER 2024



Municipalité Sainte-Sabine
185 rue Principale
Sainte-Sabine, Qc
J0J 2B0

Téléphone
450-293-7686

Télécopie
450-293-7604

Adresse électronique
administration@stesabine.ca

Site internet
www.stesabine.ca

Heures d'ouvertures
Lundi au jeudi
De 8h à 12h et 13h à 16h30

Fermé
Vendredi

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 12 février à 20h à la salle du conseil du centre municipal.

COMPTE DE TAXES

Les comptes de taxes vous seront envoyés par courrier d'ici la fin février. Vous pourrez payer votre compte en quatre versements, soit:

Le premier versement le 25 mars 2024
Le deuxième versement le 25 juin 2024
Le troisième versement le 26 août 2024
Le quatrième versement le 28 octobre 2024

Important : Les paiements sont acceptés à la Caisse Populaire Desjardins ainsi qu'à la Banque Nationale. En ligne, si vous êtes avec la Banque Nationale (***) Les propriétaires fonciers faisant affaire avec la Banque Nationale doivent maintenant transmettre eux-mêmes leur compte de taxes à leur institution financière. ***)
ou les Caisses Desjardins. Utilisez votre numéro de matricule comme numéro de référence et assurez-vous de choisir le bon fournisseur **Municipalité de Sainte-Sabine (MRC Brome-Missisquoi) -Taxes** ***sinon vos paiements seront envoyés à une autre municipalité***

Vous pouvez également nous faire parvenir vos paiements par chèque par la poste. Il vous est aussi possible de vous présenter directement au bureau municipal durant les heures d'ouverture habituelles, paiement en argent comptant ou par chèque seulement.



PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE COUCHES DE COTON

Le programme de subventions pour l'achat de couches de coton se résume comme suit:

- Les nouveaux parents recevront un remboursement maximal de 100\$ sur le montant déboursé pour l'achat de couches de coton pour un premier enfant, sur présentation des factures détaillées et payées.
- Pour chaque enfant subséquent, un remboursement maximal de 100\$ sera accordé pour l'achat de couches de coton, sur présentation des factures détaillées et payées.
- Tous les parents de bébés âgés de moins de six mois et résidant sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Sabine pourront bénéficier de ce programme.

Le formulaire est disponible sur notre site internet et vous pouvez nous faire parvenir votre demande ainsi que les documents

nécessaires par courriel à :
administration@stesabine.ca

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Pour chaque naissance sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Sabine, le parent qui en fait la demande recevra un arbre pour souligner la naissance de l'enfant. La distribution des arbres se fera au printemps de chaque année. Le formulaire est disponible sur notre site internet.



DÉNEIGEMENT DE VOTRE ENTRÉE

Lorsque vous dégarez votre entrée il est important de ne pas pousser la neige dans les fossés, la neige peut créer un embâcle et puisqu'elle empêche l'égouttement normal des fossés, il peut en résulter des débordements. Il est également interdit de pousser la neige dans le chemin. De plus, Il est recommandé de vérifier que votre propriété possède un clapet anti-retour afin d'éviter un refoulement d'eau dans le sous-sol. Merci pour votre vigilance.

VANDALISME PARCS MUNICIPAUX

La Municipalité désire porter à votre attention que des modules de jeux ont été brulés et graffités dans les parcs municipaux. Il est déplorable que de si beaux endroits de rencontre et de plaisir soient vandalisés. Afin de préserver l'atmosphère conviviale de ces endroits, s'il-vous-plaît faites attention à nos installations. Endommager les biens des autres peut être considéré légalement comme un méfait.

Nous vous rappelons que si vous voulez signaler une infraction ou porter une plainte, vous composez le 310-4141 ou *4141 (sur un cellulaire) afin de rejoindre la Centrale de gestion des appels de la Sûreté du Québec. Si toutefois, vous voulez rester anonyme lors d'un signalement vous communiquer avec Échec au crime au numéro 1-800-711-1800.

DISPOSITION DES BACS

Les bacs doivent être disposés de la façon suivante : **poignée et roues vers le bâtiment** et à moins de 1.8 mètres de la rue, à une distance **d'au moins 1 mètre de tout autre bac ou obstacle**. Assurez-vous que le **couvercle soit fermé**, sans quoi votre bac ne pourra être collecté. Toute matière à l'extérieur du bac ne sera pas cueillie. **Nous vous demandons de ne pas mettre vos bacs dans le chemin, mais bien en bordure du chemin** la veille des collectes. Les collectes débutent à 7h le matin.



BIBLIOTHÈQUE

Commencer 2024 avec un bon livre!
Allez voir nos nouveautés à l'onglet
Bibliothèque du site web www.stesabine.ca

Nos heures d'ouverture :
Mercredi : 13h30 à 17h00
19h00 à 20h30
Vendredi 19h00 à 20h30

	2023	2024
REVENUS DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	1 466 058\$	1 609 391\$
Autres revenus sources locales	76 576\$	78 176\$
Transferts	235 526\$	251 018\$
Total revenus de fonctionnement	1 778 160\$	1 938 585\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	401 422\$	451 236\$
Sécurité publique	393 965\$	424 094\$
Transport	329 688\$	327 271\$
Hygiène du milieu	321 642\$	362 287\$
Santé et bien-être	500\$	500\$
Aménagement, urbanisme et développement	65 083\$	68 983\$
Loisirs et culture	233 308\$	216 764\$
Total dépenses de fonctionnement	1 745 608\$	1 851 135\$
RÉSERVES FINANCIERES		
Administration (Informatique)	0\$	4 235\$
Élection	1 972\$	1 972\$
Total des réserves financières	1 972\$	6 207\$
REVENUS D'INVESTISSEMENT		
Transport	0\$	0\$
Total des revenus d'investissement	0\$	0\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Administration	0\$	64 449\$
Transport	125 000\$	40 000\$
Loisirs et culture	0\$	0\$
Total des activités d'investissement	125 000\$	104 449\$
AFFECTATIONS		
Surplus accumulé affecté	94 420\$	23 206\$
Surplus (déficit) de l'exercice	- \$	- \$
Taux de taxe	0,63\$ du 100\$ d'évaluation	0,68\$ du 100\$ d'évaluation
Taux collecte ordure	113\$	128\$
Taux collecte recyclage	33\$	40\$
Taux collecte matière organique	111\$	123\$
Taux vidange des fosses septiques	107.75\$	107.75\$
Licence de chien	15\$	15\$